

SEANCE DU 9 JUIN : DELIBERATION N°30

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

☎ : 03.27.53.75.32

Réf. : **CL / I.TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 2 JUIN 2020

L'an deux mille VINGT, le NEUF JUIN à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J.-P. COULON - N. LEBLANC - M.C. MORETTI - M.C. LALY - N. GOMES-GONCALVES - B. MORIAME - M. DANNEELS - M. GRAS - C. DEROO - N. REFFAS - Y. ZUMSTEIN - G. DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J. PAQUE - P. REMIENS - G. CAMBRELENG - P. MATAGNE - C. DEMOUSTIER - P. NESEN - A. PIEGAY - R. PILATO - A. NEZZARI - S. SERHANI - D. DEJARDIN - S. LOCCOCCILO - S. CORDIER - F. LEFEBVRE - F. QUESTEL - F. TRINCARETTO - J.Y. HERBEUVAL - M.P. ROPITAL - F. FEKIH - C. DI POMPEO - S. ZATAR - N. MONFORT - X. DUBOIS - L.A. DE BEJARRY - I. FRATINI

EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Naguib REFFAS pouvoir à Jean-Pierre COULON

Christian DEMUYNCK pouvoir à Nicolas LEBLANC

Corine DEMOUSTIER pouvoir à Arnaud DECAGNY

Denis DEJARDIN pouvoir à Marc DANNEELS

Frédéric LEFEBVRE pouvoir à Arnaud DECAGNY

Fabrice QUESTEL pouvoir à Bernadette MORIAME

Fatiha FEKIH pouvoir à Marie-Pierre ROPITAL

EXCUSE(E)S : à partir de la question n° 1

Nathalie MONFORT

Marie-Pierre ROPITAL

Sylvie ZATAR

ABSENT(E)S :

Nathalie GOMES - Patricia REMIENS-MACQ - Guy CAMBRELENG - Sophie CORDIER - Francis TRINCARETTO - Christophe DI POMPEO - Jean-Yves HERBEUVAL - Xavier DUBOIS - Louis-Armand DE BEJARRY - Abdelhakim NEZZARI - Irina FRATINI

SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LEBLANC

OBJET N° 11 : Modification et Organisation des Accueils de Loisirs Sans Hébergement 3/6 ans, 3/11 ans, 6/12 ans et 6/16 ans Juillet et Août 2020.

Page 1 sur 4

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-29 relatif aux attributions du Conseil Municipal,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles :

- L.227-4 et suivants relatifs aux différentes formes d'aide et d'actions sociales pour les enfants,
- R.227-1 et suivants relatifs à la protection des mineurs à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels et des loisirs,

Vu la délibération n°2 du 06 avril 2014 réformé portant délégation à Monsieur le Maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu la délibération n°34 du 29 mars 2019 relative à l'organisation des Accueils de Loisirs Sans Hébergement 3/6 ans, 3/11 ans, 6/12 ans, et 6/16 ans - Juillet et Août 2019,

Considérant que la Ville de Maubeuge organise l'ensemble des Accueils de Loisirs en Juillet et Août 2020 destinés aux enfants âgés de 3 à 16 ans.

Considérant que certains centres d'accueils ont vu leur nombre de places modifiées, suite aux mesures générales nécessaires, pour faire face à l'épidémie de Covid-19,

Considérant que, dès lors, le fonctionnement de l'ensemble des centres est fixé comme suit :

→ **Du 6 au 31 juillet 2020, de 9 heures à 17 heures, avec un accueil des familles à partir de 8h30 pour :**

➤ Accueil de Loisirs 3/6 ans :

- Léonard de Vinci « Les Cromignons » (42 places, de 3 ans au premier jour du centre, jusqu'à la veille du 6^{ème} anniversaire)
- Mabuse « Les Bout'Chous » (24 places, de 3 ans au premier jour du centre, jusqu'à la veille du 6^{ème} anniversaire)

➤ Accueils de Loisirs 3/11 ans :

- Blanche Neige « La Bulle aux Mômes » (30 places pour les 3/6 ans, 3 ans au premier jour du centre, à 6 ans et 30 places pour les 6/11 ans)

➤ Accueils de Loisirs 6/12 ans :

- Pont Allant « Les Chouette'Mômes » (72 places, de 6 à 12 ans)
- Mabuse « Les Bafabuleux » (36 places, de 6 à 12 ans)

➤ Accueils de Loisirs 6/16 ans :

- Victor Hugo « Les Festi'Loisirs » (48 places, de 6 à 16 ans)

➔ **Du 3 au 21 août 2020, de 9 heures à 17 heures, avec un accueil des familles à partir de 8h30 pour :**

➤ Accueil de Loisirs 3/6 ans :

- Mabuse « Kids City » (24 places, de 3 ans au premier jour du centre, jusqu'à la veille du 6ème anniversaire)

➤ Accueils de Loisirs 3/11 ans :

- Blanche Neige « L'îlot Mômes » (30 places pour les 3/6 ans, de 3 ans au premier jour du centre, à 6 ans et 30 places pour les 6/11 ans)

➤ Accueils de Loisirs 6/16 ans :

- Mabuse « Original'Kids » (42 places, de 6 à 16 ans)

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal :

- **De valider** l'organisation précédemment énoncée.
- **D'appliquer** une tarification modulée, en trois tranches minimum :

Tarifs jour					
	M1 quotient familial < 300 €	M2 quotient familial 300€ < ou < 500€	M3 quotient familial 500 € < ou < 800 €	M4 quotient familial 800 € < ou < 1300 €	M5 quotient familial > 1300 € ou ressources non données
Maubeuge	3 €	3,50 €	4 €	5 €	5,50 €
Agglomération Maubeuge Val de Sambre	Quotient familial ≤ 300 €		Quotient familial 300 < ou ≤ 600		Quotient familial > 600 ou ressources non données
	8 €		8,50 €		9 €
Hors Agglomération Maubeuge Val de Sambre	Quotient familial ≤ 300 €		Quotient familial 300 < ou ≤ 600		Quotient familial > 600 ou ressources non données
	9 €		9,50 €		10

**Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,**

A l'unanimité,

- **Valide** l'organisation précédemment énoncée.
- **Applique** une tarification modulée, en trois tranches minimum reprise ci-dessus.

**Fait en séance les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,**

**Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT, cette
délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en
Sous-Préfecture.**

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY

Transmis en Sous-Préfecture le : 10 JUIN 2020,

Affiché le : 10 JUIN 2020

Notifié le :

